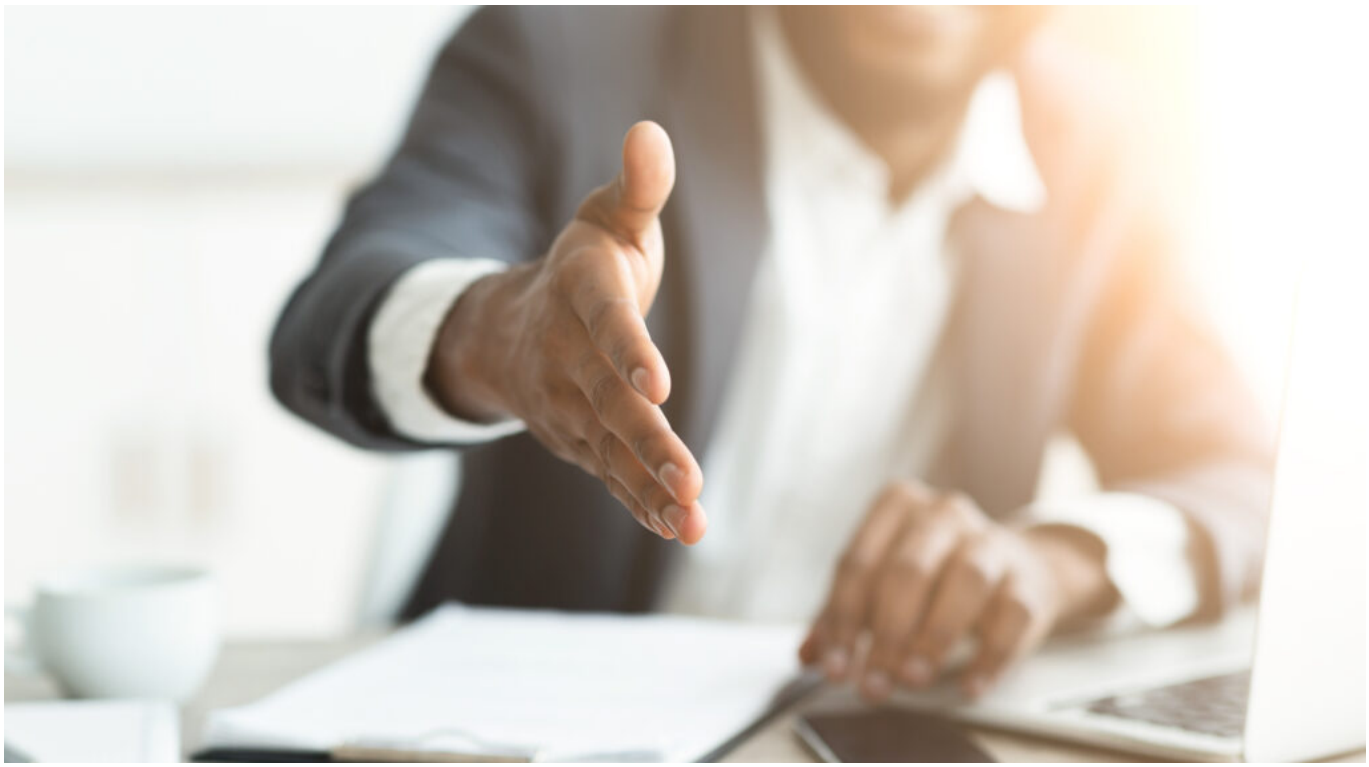
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Accompagnement des entreprises, soutien à la création : les experts comptables et Pôle emploi s'engagent



Forts des coopérations locales qui ont fait leurs preuves auprès des adhérents de l'ordre des experts comptables. Pôle emploi, l'ordre des experts comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Aix-Bastia, signent un accord pour accompagner les recruteurs et les porteurs de projet ce 8 juillet 2022, à Cannes à l'occasion du congrès national des experts comptables.

L'ordre des experts comptables et Pôle emploi coopèrent régulièrement en faveur de la création d'entreprise et de la promotion des aides et mesures pour l'emploi.
« Les experts comptables sont très proches des entreprises au quotidien. Il est important qu'ils connaissent tous les services de Pôle emploi afin de conseiller leurs clients et élargir leur palette d'intervention », déclare Colette Weizman, Présidente de l'Ordre des Experts Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Par exemple, Pôle emploi accueille des experts comptables en agence et lors d'événements comme la semaine nationale Restart organisée chaque année en septembre pour conseiller les porteurs de projet dans leur création ou reprise d'entreprise. Parallèlement, dans le cadre des opérations « business story création », menées par l'Ordre, Pôle emploi intervient sur les droits et les devoirs du porteur de projet.

« L'expertise des experts comptables en termes de création d'entreprise est incontournable et nécessaire aux porteurs de projet. Notre accord va amplifier leur accompagnement dans l'ensemble de la région. Parallèlement leur information sur l'évolution des aides et services de Pôle emploi compte pour leurs clients. Ces derniers, comme tous les recruteurs, peuvent par exemple bénéficier des mesures du Plan d'investissement dans les compétences que nous gérons pour le compte de l'Etat », déclare Pascal Blain, directeur régional Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La coopération sera développée sur les thèmes suivants :
– L'information commune à destination des porteurs de projet de création/reprise d'entreprises,
– La communication sur les aides et mesures, les évolutions règlementaires, utiles aux experts comptables, aux commissaires aux comptes et à leurs adhérents,
– L'identification des besoins de recrutement des adhérents des deux organismes, en vue de les accompagner pour faciliter leurs recrutements,
– La mise en œuvre des actions de formation propices à répondre à leurs besoins en ressources humaines.

Congrès ECF : « Nous sommes le conseil du dirigeant »

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Récemment élu président de la fédération des experts-comptables et commissaires aux comptes de France (ECF), Christophe Sans réunissait ses adhérents à Biarritz les 20 et 21 juin avec pour thème du congrès 'la trajectoire patrimoniale du dirigeant'. L'occasion pour lui d'exposer sa vision de l'évolution de la profession.

Pourquoi ce thème de la trajectoire patrimoniale du dirigeant pour ce congrès ?
Christophe Sans : « Il y a quinze ans, ici à Biarritz, Joseph Zorgniotti, mon prédécesseur, lançait l'idée que nos compétences fiscales et juridiques étant reconnues, il fallait aller sur le marché des particuliers avec la gestion patrimoniale. Quinze ans après nous revenons sur ce sujet mais d'une manière plus temporelle. La construction d'une gestion sérieuse et approfondie se fait dans le temps. Nous sommes d'abord le conseil du dirigeant et nous devons l'aider à accomplir sa trajectoire. »

Comment se porte votre profession ?
« Pour les experts-comptables, les affaires ne vont pas trop mal. Mais nous sommes vigilants et attentifs aux difficultés de nos clients avec un environnement géopolitique incertain et des hausses de prix qu'ils ne peuvent pas systématiquement reporter sur leurs propres clients. Cela impactera forcément l'activité des cabinets. Nous aurons hélas des dépôts de bilan ou des clients qui essaieront d'obtenir des remises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

significatives sur nos honoraires. Le contexte pourrait donc être moins favorable à l'avenir. »

La gestion de la crise de la Covid est-elle terminée ?
« Sur la partie sociale oui parce que l'État a, par exemple, durci les conditions d'obtention de l'activité partielle. En revanche nous traitons actuellement la sortie du PGE. Il y a un dispositif de sortie de crise mis en place par l'Etat qui est similaire à une procédure de sauvegarde, c'est notre point de vigilance actuel. En plus du PGE, certains de nos clients rencontrent des difficultés à honorer les encours bancaires classiques. »

> **« En plus du PGE, certains de nos clients rencontrent des difficultés à honorer leurs encours bancaires classiques. »**

Parmi les difficultés que votre secteur exprime : l'attractivité de vos métiers. Comment attirer les jeunes ?
« Malgré nos actions de promotion, nous ne sommes pas la profession la plus désirée par les étudiants. Un effort est mené actuellement par le conseil national des experts-comptables et par des instances régionales. L'objectif est de faire découvrir notre métier aux lycéens. Le terme expert doit s'imposer dans l'appellation expert-comptable avec la notion d'expert en conseil et en accompagnement du dirigeant. »

Où se situe votre métier en termes de transformation digitale ?
« Nous sommes dans la première phase et pas encore à maturité. La profession a su s'adapter à la micro-informatique, elle saura encore évoluer. La difficulté aujourd'hui est la maitrise de la data, nous devons la considérer comme une ressource. Les cabinets d'experts-comptables détiennent beaucoup de données de leurs clients et nous avons besoin de sociétés innovantes pour mieux l'exploiter. Cela nous permettra d'aller plus loin dans le conseil et la prévention des entreprises. Mais la data représente aussi une menace sur l'organisation de notre travail. La tâche des opérateurs de saisie est susceptible de disparaître. A nous de les faire évoluer vers d'autres métiers. »

> **« Le commissaire aux comptes sera aussi un commissaire aux risques. »**

La data c'est aussi le RGPD, son stockage sécurisé, des nouveaux métiers comme celui de *data scientist*. Êtes-vous prêts ?
« Nous aurons des *data scientists* comme nous aurons des experts de cyber sécurité. Dans nos métiers, le commissaire aux comptes sera aussi un commissaire aux risques. Nous en avons pris conscience. Nous y travaillons au sein de la branche professionnelle mais aussi dans le cadre des nouvelles formations que nous proposons. Depuis toujours le secret professionnel est une pierre cardinale de notre profession,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

nous avons déjà cette culture de la protection des informations de nos clients. »

Par Vincent Biard pour ResoHebdoEco – www.reso-hebdo-eco.com



500 participants sur les 2 jours du congrès ©V.Biard

Des outils numériques pour de nouvelles missions

Comme leurs pairs de France, les 275 experts-comptables et commissaires aux comptes d'ECF présents à Biarritz ont assimilé la transformation numérique de leur métier. Ils intègrent de nouveaux outils digitaux leur permettant d'automatiser certaines tâches et leur fournissant de précieuses données décisionnelles. En gagnant du temps et en disposant d'une vision plus complète de leurs clients, les experts-comptables peuvent dorénavant étendre leur mission de conseil à la gestion de patrimoine. Proches des dirigeants d'entreprises, ils sont très bien placés pour leur fournir des stratégies patrimoniales opportunes et fructueuses. Si le numérique est l'un des moyens de modernisation de la profession, il exige de nouvelles compétences, des investissements décisifs, de nouveaux dispositifs de sécurité et aussi une adaptabilité à toutes les innovations. « Le numérique est un sujet majeur », assurait Lionel Canesi, président du conseil national de l'ordre des experts-comptables lors d'une plénière du congrès de Biarritz. Et parmi les 48 exposants de ce congrès, des start-up proposaient leurs solutions innovantes en concurrence directe avec

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

les leaders comme Cegid ou LexisNexis qui eux-aussi comptent bien accompagner les experts-comptables dans leur digitalisation et leurs nouvelles activités.